



# CTR SCA

## du 6 juillet 2021

### Un CTR dense mais au goût amer

Un Comité Technique de Réseau délocalisé s'est tenu à l'ELOCA et au LABOCA d'Angers le mardi 6 juillet 2021.

La délégation **FO DEFENSE** était composée de Valéry MICHEL, Jean-Marc VANNIER, Lionel GIGLI, Emilie KERDAL, Patrick GIRET et Olivier HUSSARD.

Ce CTR a été marqué par la visite du LABOCA et de l'ELOCA d'Angers, durant laquelle les élus **FO** ont pu constater toute l'expertise et la technicité mises en œuvre au quotidien par les personnels civils du SCA, afin d'assurer le soutien des forces. En réaction à la déclaration liminaire de **FO**, le Directeur Central a rappelé que la « militarité » du SCA concerne également le personnel civils, les deux établissements visités en étant la preuve.

Concernant la transformation du service et la problématique RH soulevée par **FO** dans sa déclaration liminaire, le commissaire général JACOB a indiqué que les effectifs au sein du SCA étaient pérennisés, mais que l'évolution du service et des missions nécessitaient d'adapter la ressource humaine pour satisfaire les soutenus : la suppression de certaines fonctions est compensée par la création de nouveaux métiers.

**FO** ne peut se satisfaire de cette vision macroéconomique. Difficile en effet d'expliquer aux agents des GSBdD du Nord-Est, prochainement adossés, que leurs postes vont être supprimés ou transférés à plusieurs centaines de kilomètres pour certains, mais qu'ils doivent se réjouir de la création de nouveaux emplois dans d'autres établissements du SCA !

#### ■ Télétravail

Comme **FO** l'a indiqué dans sa DL, la mise en œuvre du télétravail normé souffre d'un manque d'homogénéité et donne lieu à une application disparate des directives. Certains chefs d'établissement ont une vision manifestement restrictive, voire archaïque, de ce mode de fonctionnement qui a fait ses preuves durant la crise sanitaire.

**FO** s'étonne que des fonctions soient considérées comme télétravaillables dans des établissements alors qu'elles ne le sont pas dans d'autres... **FO** souhaite qu'un cadre soit donné aux établissements afin d'éviter ces grands écarts d'appréciation. Par ailleurs, **FO** demande que la formation « manager des télétravailleurs », bien qu'imparfaite, soit rendue obligatoire pour les cadres intermédiaires qui encadrent des télétravailleurs.

En réponse aux problématiques soulevées, le Directeur Central indique qu'une directive devrait paraître prochainement, obligeant les télétravailleurs et les managers à suivre la formation en e-learning. Par ailleurs, tous les agents du SCA qui feront une demande de télétravail pourront par défaut prendre 1 jour minimum de télétravail.





**FO** se satisfait de cette initiative mais rappelle le caractère non réglementaire d'une formation qui serait un préalable à un accord de télétravail pour les agents. **FO** sera vigilante quant à l'application de cette directive au sein de tous les établissements du SCA.

### ■ Dette Organique

La DCSCA a présenté le bilan de l'activité du SCA à l'issue des diverses périodes de confinement ou de travail en mode dégradé. Même si la direction du Commissariat se satisfait de la quasi-absence de dette organique (hors entretien des matériels de soutien de l'homme), **FO** tient à rappeler que ce mérite en revient intégralement aux agents du SCA qui ont eu un comportement exemplaire durant la crise sanitaire. Le prix de cette réussite est néanmoins exorbitant, les agents du service sortant usés de cette période mélangeant COVID, contrainte RH, et transfo à marche forcée.

### ■ Concession des restaurants et avenir des CPA

La DCSCA a présenté aux élus un point de situation des concessions de restaurants en 2020-2021. L'ensemble des agents restructurés a été reclassé. Cependant, de l'aveu même du SCA, les reclassements à venir seront de moins en moins aisés au fur et à mesure des concessions.

**FO** a interpellé le SCA sur les modalités de MAD par l'EDA. En effet, ce dispositif avait pour objectif de permettre à des agents en fin de carrière de continuer à travailler sur le site au profit de l'EDA durant quelques années, en attendant un départ en retraite. Dans les faits, il s'avère que ce dispositif ne s'impose pas à l'EDA. La seule obligation qui lui est faite est de recevoir les agents intéressés par ce dispositif mais pas de les recruter.

De fait cet organisme, étant soumis aux lois du marché, n'est pas voué à faire preuve d'altruisme. **FO** redoute que tous les agents souhaitant poursuivre leur carrière

au sein de cet établissement public aillent vers de sérieuses désillusions.

A défaut d'être recrutés par l'EDA, **FO** demande qu'ils soient placés en sureffectif dans l'attente de leur droit à pension.

En ce qui concerne l'avenir des Centres de Production Alimentaires, si Toulon et Brest semblent condamnés d'ici 2024, mais avec des mesures de reclassements pour l'ensemble des agents, il n'en est pas de même du site de Satory où 53 agents vont rester sur le carreau !

**FO** veillera à ce que ces agents soient reclassés en priorités sur les postes vacants du GSBdD IDF.

**FO** a interpellé le SCA sur la fin de ce modèle économique, présenté en son temps comme une organisation révolutionnaire à suivre, et qui serait un préalable à une nouvelle vague de concessions. Bien que la DCSCA se soit montrée rassurante, **FO** sera vigilante sur le respect de l'équilibre concessions/régies annoncé.

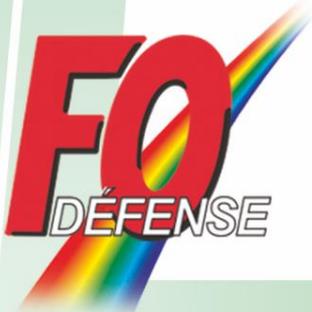
### ■ Digitalisation

Alors que le SCA accélère la digitalisation du service avec le déploiement de nouveaux SI, de nouvelles clés Token ou de nouvelles licences ISPT, **FO** a souhaité que ces nouveaux moyens ne soient pas réservés aux seuls cadres mais bénéficient également aux catégories C.

### ■ GAETAN

Voici plusieurs mois que **FO** a alerté la DCSCA sur le déploiement plus que chaotique de ce nouveau système de gestion du temps, qui a vocation à être utilisé dans tous les organismes du SCA à l'horizon 2025. Si cette « pointeuse » aura à terme de nombreuses fonctionnalités, force est de constater qu'à ce jour, là où elle est déployée, elle engendre plutôt du stress pour les agents et un surcroît d'activité pour les bureaux RH.

D'autant que certains chefs d'établissements peu scrupuleux profitent de la mise en place de cette application



pour modifier les horaires des Règlements de Service Intérieur. Face à de tels comportements relayés par **FO**, la commissaire général Ledogar a tenu à rappeler que GAETAN n'a pas vocation à se substituer au commandement ou au RSI. A bon entendeur...

### ■ Adossements des GSBdD : la douche froide

Le DCSCA a confirmé l'adossement de certains GSBdD, qui connaissent des difficultés RH, à des GSBdD plus importants. Le but avoué par la DIVEX étant de redéployer les effectifs vers le front office (Atlas ou pôle) ou vers les divisions d'autres GSBdD « frères ». **FO** a souligné que ces mesures concernaient des GSBdD très militarisés et a invité le SCA à en tirer la conclusion qui s'impose. Alors qu'on nous avait annoncé il y a peu des adossements avec des mouvements RH à minima, ne concernant qu'un ou deux agents, il semblerait que la facture soit revue à la hausse. Ainsi :

- Pour Verdun, transfert de 3 postes PC vers la DAP de Metz.
- Pour Charleville, 2 postes PC supprimés.
- Pour Belfort, 3 postes PC supprimés.

Et pour chacun de ces établissements, des réorganisations et des changements de fonctions pour de nombreux agents.

**FO** condamne fermement cette manœuvre RH, qui porte un sérieux coup à la belle image du GSBdD NG que le SCA nous avait vendu jusqu'à présent. **FO** a demandé que tous ces agents soient couchés sur l'arrêté de restructuration, afin de leur garantir le bénéfice du PAR ; les élus **FO** ont insisté sur les difficultés de reclassements de ces agents sur des bassins d'emplois déjà sinistrés.

Le Directeur Central s'est voulu optimiste quant à l'avenir des agents concernés par ces mesures. L'avenir nous le dira, mais **FO** saura lui rappeler ses engagements.

### ■ GSBdD IDF

Pour une fois, le SCA a fait preuve d'un langage de vérité en indiquant que le

transfert des agents du SPAC vers le GSBdD IDF avait été laborieux et que l'accompagnement des agents n'avait pas été à la hauteur. **FO** se satisfait que le SCA reconnaisse enfin ce que nous disons depuis plus d'un an. Si le Chef du GSBdD semble entrevoir une embellie, **FO** pense que le mal est fait et que le SCA a perdu son attractivité sur la place parisienne. Reconquérir la confiance des agents sera long et passera inexorablement par des parcours professionnels intéressants.

### ■ L'Administration Du Personnel sacrifiée par le SCA

Interpellé il y a peu par **FO** sur le maintien de la fonction AdP au sein du SCA, et plus particulièrement au sein des DAP des GSBdD, le Directeur Central s'était montré jusque-là très rassurant, concédant quelques ajustements sur la filière RH militaire.

Alors que les conclusions du groupe de travail ont été reportées au 13 juillet et qu'en théorie aucune décision n'est prise, revirement soudain et brutal du discours. Les élus **FO** ont entendu avec stupéfaction de la bouche du DC : « les DAP vont maigrir » ou « le SCA n'est pas là pour faire de l'administration du personnel ».

Désormais seule, la solde trouve grâce aux yeux du directeur central ; les élus **FO** ont bien compris que le SCA avait perdu la bataille de l'administration du personnel militaire et que la réinternalisation au sein des DRH d'armées se profilait.

**FO** s'interroge sur ce qui a motivé ce brusque changement de discours et se montre particulièrement inquiète pour l'avenir des agents civils travaillant au sein des cellules RH militaires dans les DAP. Quant à l'existence même du CISAP, elle est remise en question par l'abandon de ce pan entier de sa mission.

Alors qu'un Groupe de Travail sur l'administration du personnel civil vient de commencer et que le SGA déploie des « maisons RH civiles », il y a fort à parier que le SCA ne montera pas au front pour conserver cette mission. **FO** a demandé que des points sur l'avancée des travaux



COMPTÉ RENDU



soient communiqués régulièrement aux élus du CTR.

Voici plusieurs années que **FO** déplore que la RH est le parent pauvre au sein du SCA. Le problème ne se posera plus désormais, la filière AdP est morte au SCA et il y a fort à parier que son centre expert est mort avec elle. Et que penser de l'avenir des GSBdD NG amputés d'un de leurs plus grands services ?

### ■ Réorganisation des points d'impression

Le pôle reprographie de Paris passe sous la responsabilité du SCA et vient grossir les rangs avec l'EDIACA et Tulle.

Il est légitime pour **FO** de s'inquiéter de l'avenir de ces formations. Pour le DC, la réflexion porte sur la meilleure façon d'organiser les interfaces entre ces services.

Chaque site ayant ses spécificités, le SCA souhaite les conserver et maintenir une subsidiarité et une complémentarité pour ne pas externaliser les travaux de reprographie.

Le DC y voit même une possibilité d'optimisation des achats, d'ouverture de concours et de partage de connaissances. **FO** entend, et suivra l'évolution du projet.

### ■ Spécialités TSEF

Lors du tour de table, **FO** s'est exprimée sur sa frustration de ne pas avoir pu débattre sur la dernière planche du PPT, sujet de la plus grande importance...

La visite des deux établissements de soutien opérationnel du SCA a démontré, s'il en était encore besoin, toute l'importance des spécificités et donc les spécialités de nos métiers. Pour ne citer que cet **exemple** : comment le SCA, après la signature de l'arrêté sur les spécialités TSEF, pourra recruter des agents de spécialité « analyses microbiologiques », métier essentiellement localisé au LABOCA ?

**FO** n'a de cesse de marteler que fusionner, supprimer des spécialités, sur l'unique motivation d'une simplification administrative et d'un accroissement du recrutement d'ASC (sans remettre en cause la compétence de ces contractuels !), montre un dogmatisme de la DRH-MD qui va mettre en difficulté les établissements dans l'accomplissement de leurs missions... et ce constat est valable pour l'ensemble des statuts.

**Un CTR dense mais dont les seules annonces d'importance ont été les déflations de postes au sein des GS adossés, la fermeture de certains CPA et la fin annoncée des Divisions Administration du Personnel dans les GSBdD NG.**

**FO se serait bien passée de telles communications après les annonces rassurantes de la bilatérale, il y a quelques mois à peine. La transformation du SCA présentée comme l'alpha et l'oméga de cette nouvelle organisation du soutien semble moins idyllique que le discours martelé depuis deux ans. La crainte de FO sur l'avenir des GS NG au lendemain des échéances électorales sort renforcée à l'issue de ce CTR.**

**FO sera plus que jamais aux côtés des agents du SCA qui ont fait preuve d'exemplarité lors de la crise COVID, et veillera à ce que le SCA se montre à la hauteur de cette dette morale qu'il a à l'égard de ses agents.**

Le 8 juillet 2021



# CTR SCA

du 6 juillet 2021

Monsieur le Directeur, mesdames et messieurs,

Cette déclaration liminaire sera courte.

C'est avec une grande satisfaction que les élus FO participent à ce CTR du SCA en présentiel avec, à sa tête, un directeur ayant une parfaite connaissance du service, de ses points forts, de ses faiblesses et des enjeux à venir.

Le SCA a montré toute sa compétence lors de cette crise sanitaire et a assuré un soutien de qualité aux armées, n'en déplaise à ceux qui auraient souhaité le voir faillir. Les agents du SCA sont, à n'en pas douter, à l'origine de la réussite de cette mission.

Même si le SCA a prouvé sa capacité à délivrer un soutien AGSC efficient aux armées en temps de crise, personne n'est dupe, FO encore moins. Les échéances présidentielles à venir ont calmé les velléités des partisans de la « réinternalisation » du soutien au sein des forces, mais ce n'est que partie remise. Les récentes nominations au plus haut sommet du ministère ne sont pas du meilleur augure pour le SCA et la chaîne du soutien dans son ensemble.

FO sera vigilante pour que les fossoyeurs du SCA n'arrivent pas à leurs fins.

Même si FO se félicite de cette réussite du SCA, plusieurs points d'inquiétudes demeurent tout de même :

- Les agents sortent épuisés de cette crise sanitaire sans précédent. La mise en œuvre, parfois à marche forcée, de la transformation, peut se révéler anxiogène à certains endroits, suite à des problèmes RH ou infra.
- L'appréciation, parfois à minima et hétérogène, de la notion de changement substantiel de fiche de poste vis-à-vis des autres chaînes d'emploi, donnant l'impression d'une volonté de transfo à bas coût.
- La mise en œuvre de la concession à venir des mess, et les incertitudes sur le reclassement des agents.
- L'avenir du télétravail au sein du SCA en période post COVID. FO demande que les formations des N+1 « manager les télétravailleurs » soient obligatoires. FO constate un manque d'homogénéité au sein du service, alors que les enjeux sont déterminants.
- La réforme de la filière ADP (administration du personnel) PM et PC au sein du SCA, qui engendre un certain nombre d'interrogations : quid de l'expérimentation des saisies RH par le CERHS, l'avenir des DAP au sein des GS ?



- Concernant la création du GSBdD d'Ile-de-France : les ex-agents du SPAC transférés au GSBdD ont le sentiment de ne pas avoir été accompagnés par le SPAC et de ne pas être attendus par le SCA... Est-ce l'explication du faible taux d'armement des postes de personnel civil ?
- Le projet de poste à durée limitée qui, s'il n'est pas réfléchi, risque d'être un frein à l'attractivité du SCA.
- Le redécoupage territorial de la carte des BdD qui aura, de facto, un impact sur la cartographie des GSBdD. Les adossements prévus et ceux à venir ne doivent pas être une nouvelle réorganisation du service visant à réduire les effectifs.

Monsieur le Directeur, FO est consciente du contexte difficile dans lequel le service évolue et des attaques dont il fait l'objet.

Mais pour FO, « réussir ensemble le soutien de demain », pour reprendre le slogan du service, passe par un arrêt de toutes les déflations, la fin de toutes les réorganisations et la reprise immédiate du recrutement d'agents sous statut.

Les enjeux RH devront être votre priorité.

Nous vous remercions pour votre attention.

Le 6 juillet 2021

